

NOTE D'INFORMATION
RENTREE 2018-2019
ALAE DE LA VILLE DIEU DU TEMPLE ET DE ST PORQUIER
ALSH LA VILLE DIEU DU TEMPLE (MERCREDIS,
VACANCES)

Madame, Monsieur, Chers Parents,

Le passage à 4 jours pour la rentrée scolaire 2018-2019, aura des incidences sur les horaires de prise en charge de vos enfants, tant sur l'ALAE que sur l'ALSH notamment le mercredi.

Voici donc quelques informations importantes :

► Horaires des ALAE

Communes	La Ville Dieu du Temple		St Porquier	
	Matin	Soir	Matin	Soir
Horaires	7h30-8h30 (LMJV)	16h15-18h30 (LMJV)	7h30-9h00 (LMJV)	16h30-18h30 (LMJV)

► Horaires de l'ALSH sur le site de La Ville Dieu du Temple

Mercredis : 7h30-18h30 (Possibilité d'inscription à la demi-journée avec ou sans repas ou journée)
 Petites vacances : 7h30-18h30 (Possibilité d'inscription à la demi-journée avec ou sans repas ou journée)
 Juillet/Aout : 7h30-18h30 (Inscriptions à la journée uniquement)

► Dossier enfant

Un dossier unique pour les ALAE et l'ALSH :

- Dossier de renseignements, complété et signé avec copie des vaccins (à refaire à la rentrée ou pendant les vacances d'été).
- Contrat d'inscription, complété et signé,
- Avis d'imposition 2018 sur l'année 2017 (la tarification ALAE et ALSH étant calculée avec le coefficient des impôts). Si cet avis d'imposition n'est pas fourni, vous serez automatiquement facturés sur la tranche la plus haute, sans réajustement de facture sur le mois facturé.
- Pour l'ALSH, votre document d'aide aux temps libres de la CAF ou le bon d'aide de la MSA, afin de pouvoir appliquer les déductions nécessaires.

Vous pouvez communiquer votre avis d'imposition par mail à l'adresse ci-dessous en précisant le nom de votre ou vos enfants ainsi que l'ALAE ou l'ALSH qu'il (ou qu'ils) fréquente(nt). La formule de calcul est la suivante : revenu brut global imposable/12/ nombre de part. Faire le cumul et donner les 2 avis d'imposition en cas de séparation.

► Tarification (Les tarifs sont révisables annuellement par décision du Conseil Communal de chaque commune concernée)

Voici donc, les tarifs applicables au 1^{er} Janvier 2017 et toujours en vigueur
 Pour les ALAE :

FORFAIT MENSUEL/ PRESENCE JOURNALIERE (Matin et soir, ou, Matin uniquement, ou, soir uniquement)				
Familles	Forfait Mensuel (plus de 10 présences/mois)		Présence journalière occasionnelle	
	1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant et plus	1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant et plus
Quotient Familial 0€ à 400€	20€	15€	2€	1.50€
Quotient Familial 401€ à 800€	25€	20€	2.50€	2€
Quotient Familial 801€ et plus	30€	25€	3€	2.50€

Pour l'ALSH de La Ville Dieu du Temple :

Le Tarif **intérieur** sera appliqué à tous les enfants scolarisés et/ou domiciliés sur les communes de Terres de Confluences.
+ 5€ pour les sorties extérieures

- Mercredis- Vacances :

	Enfant intérieur Territoire		Enfant Extérieur Territoire	
	Journée	½ journée (+4€ si repas)	Journée	½ journée (+4€ si repas)
Quotient Familial 0€ à 400€	12€	4€	17€	6.50€
Quotient Familial 401€ à 800€	13€	4.50€	18€	7€
Quotient Familial 801€ et plus	14€	5€	19€	7.50€

► Facturation

Pour les ALAE, à terme échu, avant le 15 du mois suivant, vous recevrez une facture pour le mois précédent. Elle vous sera envoyée par mail ou distribuée directement par l'équipe sur site.

Pour l'ALSH des mercredis, la facturation se fera à la fin de chaque mois. Inscription sur réservation uniquement.

Pour l'ALSH vacances, l'intégralité du règlement de la somme due sera à régler à l'inscription avant la période de vacances concernée.

Les règlements pour l'ALAE ou l'ALSH pourront se faire par chèque à l'ordre de Léo Lagrange SO, espèce ou CESU ou E-CESU. Pour l'ALSH, les chèques vacances seront également acceptés.

Vous pourrez déposer vos règlements aux Directeurs Adjoints sur les différents sites, ou les adresser par voie postale à l'Association « Léo Lagrange » 337, route de Meauzac 82290 LA VILLE DIEU DU TEMPLE (ancienne cave coopérative) ou les déposer à la boîte aux lettres directement.

L'adresse mail adl.lvdt.stp@leolagrange.org ainsi que les numéros de téléphone **06.31.48.96.48/09.67.36.10.55** restent à votre disposition pour joindre la direction et avoir un complément d'information.

Nous vous souhaitons un bon été et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, chers parents, nos sincères salutations.

Messieurs les Maires de communes
de La Ville Dieu du Temple
et St Porquier

La Direction de Léo Lagrange